

PKF Fiduciaire SA
Rue de la Madeleine 29
Case postale 1108
CH - 1800 Vevey

Tél. : +41 21 925 30 30
Email : vevey@pkf.swiss
www.pkf.swiss



Genève • Fribourg • Lausanne
Moutier • Sion • Vevey

RAPPORT

de l'auditeur sur l'examen succinct
des états financiers 2025 de la

SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE VEVEY ET ENVIRONS (SIC)

VEVEY

N° 6005-26

**Rapport de l'auditeur
sur l'examen succinct des états financiers de
SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE VEVEY ET ENVIRONS (SIC)
VEVEY**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des états financiers (bilan, compte de résultat et compte d'exploitation) de l'Association **Société Industrielle et Commerciale de Vevey et Environs (SIC)** pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2025**.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Comité alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) des états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Lors de notre mission d'examen succinct, nous n'avons pas constaté d'anomalie significative dont nous devrions conclure que les états financiers ne correspondent pas aux règles légales et statutaires en matière de présentation des comptes.

Vevey, le 30 mars 2026

PKF Fiduciaire SA

A. Noirat

Experte-réviser agréée
(responsable du mandat)

O. Volper

Expert-réviser agréé

Annexes : Etats financiers (bilan, compte de résultat, annexe)

Bilan comparé au 31.12.2024 et 31.12.2025

	<u>31.12.2025</u> CHF	<u>31.12.2024</u> CHF
Actifs circulants	267 398.40	262 514.93
<i>Disponible</i>	261 333.90	253 514.93
CER CH28 0834 9000 1100 0332 3	203 943.35	196 104.38
CER CH28 0834 9000 1100 0332 3	57 389.55	57 409.55
Titres et participations	1.00	1.00
<i>Réalisable</i>	--	--
Débiteurs	--	--
<i>Actifs de régularisation</i>	6 064.50	9 000.00
Actifs transitoires	6 064.50	9 000.00
Total actif	<u>267 398.40</u>	<u>262 514.93</u>
Capitaux étrangers	<u>161 259.89</u>	<u>161 172.24</u>
<i>Passifs de régularisation</i>	72 824.30	72 736.65
Passifs transitoires	15 394.75	15 307.10
Bons d'achat	57 429.55	57 429.55
<i>Provisions</i>	88 435.59	88 435.59
Fonds pour les actions de la SIC	38 000.00	38 000.00
Réserve pour développement économie	5 000.00	5 000.00
Fonds en faveur des industries	8 869.40	8 869.40
Fonds en faveur des petits commerces	36 566.19	36 566.19
Capitaux propres	<u>106 138.51</u>	<u>101 342.69</u>
Capitaux propres	106 138.51	101 342.69
Capital	106 138.51	101 342.69
	<i>Note 1.</i>	
Total passif	<u>267 398.40</u>	<u>262 514.93</u>

Compte de résultat comparé pour les exercices 2024 et 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	CHF	CHF
Recettes	<u>60 000.00</u>	<u>63 350.00</u>
<u>Cotisations</u>	35 000.00	38 350.00
Membres individuels	26 000.00	27 850.00
Centres commerciaux	8 000.00	9 500.00
SHMVR	1 000.00	1 000.00
Don Fédération Patronale Vaudoise	25 000.00	25 000.00
Charges	- <u>56 680.90</u>	- <u>56 925.10</u>
Résultat net des Actions & Manifestations	- <u>18 752.85</u>	- <u>31 028.90</u>
<u>Tentes</u>	920.00	-.-
Locations tentes	1 350.00	150.00
Frais de montage tente	- 430.00	- 150.00
<u>Vide-dressing</u>	-.-	- 139.60
Recettes vides-dressing	-.-	1 090.00
Frais vide-dressing	-.-	- 1 229.60
<u>Marché artisanal</u>	-.-	131.90
Recettes marché artisanal	-.-	2 898.50
Frais marché artisanal	-.-	- 2 766.60
<u>Marché de Noël</u>	- 5 931.85	- 815.00
Recettes marché Noël	500.00	400.00
Frais marché Noël	- 12 431.85	- 19 215.00
Subvention marché de Noël - Ville de Vevey	6 000.00	8 000.00
Dissolution réserve ACV pour couverture dépense	-.-	10 000.00
<u>Actions</u>	- 13 741.00	- 30 206.20
Publicité journaux et annonces	- 1 686.00	- 329.00
Manifestation & sponsoring	- 12 055.00	- 29 877.20
Recours circulation	-.-	-.-

Note 2.

Compte de résultat comparé pour les exercices 2024 et 2025

Total charges d'exploitation	-	37 928.05	-	25 896.20
<i>Charges de fonctionnement</i>	-	31 026.95	-	22 856.20
Frais informatique et internet	-	6 875.45	-	2 498.75
Frais de bureau & ports	-	1 596.60	-	1 073.10
Frais du comité et assemblée	-	8 746.40	-	9 235.90
Assurances	-	323.95	-	252.95
Honoraires & frais de fonctionnement	-	13 484.55	-	9 795.50
<i>Autre frais d'exploitation</i>				
Cotisations, dons et cadeau	-	6 901.10	-	3 040.00
Résultat d'exploitation		3 319.10		6 424.90
Total charges & produits financiers et Charges & produits extraordinaires		1 476.72	-	7 705.91
Charges financières	-	45.63	-	52.01
Charges extraordinaires	Note 3.	1 000.00	-	7 653.90
Produits extraordinaires	Note 3.	2 522.35		-.--
<i>Résultat de l'exercice avant impôt</i>		4 795.82	-	1 281.01
Charges fiscales à déduire		-.--		-.--
Résultat de l'exercice		4 795.82	-	1 281.01

ANNEXE COMPAREE AUX 31 DECEMBRE 2024 ET 2025

I. Informations générales

L'Association Société Industrielle et Commerciale de Vevey et Environs est une association de droit civil au sens des art 60 et ss CCS, dont le siège est à Vevey. A but non lucratif, elle est dédiée à la défense des intérêts économiques de ses membres, au développement et prospérité de Vevey et sa région en matière économique et aménagements urbains.

Elle a été constituée le 17 mai 1966.

L'Association est dirigée par un comité formé de 15 membres (au maximum) élus par les groupements et/ou autres membres du comité. Le Président est élu par l'Assemblée Générale.

II. Principes comptables utilisés

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes.

III. Commentaires des postes actifs et passifs

1. Capital

La variation du capital entre le 1er janvier et le 31 décembre s'explique comme suit :

	<u>31 déc 2025</u>	<u>31 déc 2024</u>
	CHF	CHF
Capital au 1er janvier	101 342.69	102 623.70
Résultat de l'exercice	4 795.82	- 1 281.01
Capital au 31 décembre	<u>106 138.51</u>	<u>101 342.69</u>

IV. Commentaires des postes du compte de résultat

2. Charges sponsoring & manifestations

	<u>31 déc 2025</u>	<u>31 déc 2024</u>
	CHF	CHF
Fondation Vibuscum Festival	--	9 716.20
Association des Amis du Festival des Artistes de Rue	5 000.00	5 000.00
Confrérie St-Martin	5 000.00	5 000.00
Fan Zone Vevey Sàrl	--	6 486.00
Cinerive SA	--	2 500.00
Promove	55.00	1 955.00
Amis de la Presse & RC Hebdo	--	550.00
Association Théâtre de Poche La Grenette	2 000.00	--
Participations diverses	--	- 1 330.00
Total	<u>12 055.00</u>	<u>29 877.20</u>

ANNEXE COMPAREE AUX 31 DECEMBRE 2024 ET 2025

	<u>31 déc 2025</u>	<u>31 déc 2024</u>
	CHF	CHF
3. Charges extraordinaires		
Annulation provision impôts 2022 (réclamation en cours)	-.-	3 950.80
Charge fiscale 2022 (réclamation non acceptée)	-.-	3 303.10
Frais newsletter 2023	-.-	400.00
Location salle pour manifestation année antérieure	1 000.00	-.-
Total	<u><u>1 000.00</u></u>	<u><u>7 653.90</u></u>
<u>Autres Charges extraordinaires et Produits extraordinaires</u>		
Dissolution réserve ACV pour couverture dépense	-.-	10 000.00
Charges annuelles ACV	-.-	-10 000.00
	<u><u>-.-</u></u>	<u><u>-.-</u></u>
3. Produits extraordinaires		
Différence provision charges fiscales années antérieures	2 522.35	-.-
	<u><u>2 522.35</u></u>	<u><u>-.-</u></u>

V. Evénement postclôture

Il n'y a aucun événement postérieur à la date du bilan à signaler.